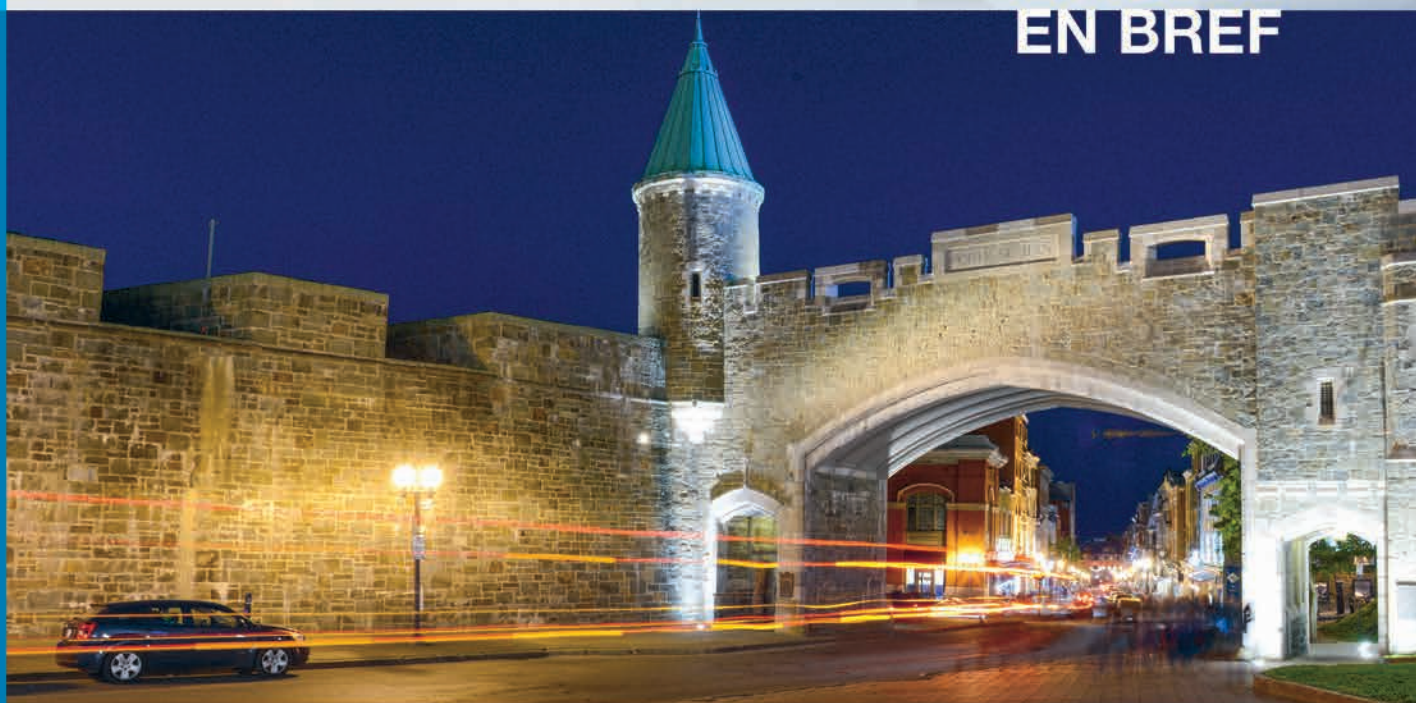


BUDGET 2015

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

EN BREF





Régis Labeaume
Maire de Québec

C'est avec fierté que nous vous présentons le budget de fonctionnement et d'investissement 2015 de la Ville de Québec, qui est axé vers la poursuite de la saine gestion des finances de l'administration municipale.

Le budget a été élaboré en respectant notre mission première, soit d'assurer le développement cohérent du territoire, de favoriser la vitalité de notre collectivité, de fournir des services municipaux de qualité et de maintenir les équipements et les infrastructures publics en bon état.

Dans le cadre de cet exercice budgétaire et à l'image des années précédentes, nous avons maintenu l'équilibre pour les citoyens, en limitant à l'inflation prévue l'augmentation moyenne de la taxe résidentielle. Nous avons également été rigoureux dans l'allocation des ressources financières consacrées à la masse salariale, au renouvellement des immobilisations, au service de la dette ainsi qu'aux autres dépenses de fonctionnement, et ce, sans couper dans les services aux citoyens.

Ce budget nous permet de poursuivre le travail entrepris afin d'honorer les choix stratégiques tout en respectant notre cadre financier. En regard du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, il assure la continuité des travaux de réfection des infrastructures existantes et la mise en place de nouvelles infrastructures répondant aux besoins des citoyens.

À cet effet, la planification des différents chantiers sera particulièrement étudiée afin de diminuer leurs impacts sur la fluidité de la circulation routière. Également, les investissements sont planifiés dans le respect du plan de gestion de la dette, visant une diminution de cette dernière à compter de 2016.

Avec ce budget de fonctionnement et d'investissement, nous réitérons notre engagement de maintenir des services de qualité, tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

LE BUDGET 2015 EN BREF

La Ville de Québec innove cette année en intégrant dans le budget les dépenses de fonctionnement et d'investissement (programme triennal d'immobilisations) à l'intérieur d'un même document afin d'offrir un portrait clair et efficace des finances de l'organisation.

Le budget de fonctionnement 2015

1 365,7 M\$

progression de **2,4%**

par rapport au précédent budget,

soit une hausse de **31,9 M\$**.

Le budget d'investissement (PTI) 2015-2017

1 583 M\$

VARIATIONS BUDGÉTAIRES DES DÉPENSES

Budget 2014 : **1 333,8 M\$**

↑	des dépenses des services et arrondissements	+ 1,0 %	+ 12,9 M\$
↑	des autres dépenses	+ 1,2 %	+ 16,7 M\$
↓	du service de la dette brute (excluant la réserve financière)	- 1,5 %	- 20,1 M\$
↑	Variation budgétaire avant les efforts pour les paiements comptant des immobilisations et le paiement accéléré de la dette	+ 0,7 %	+ 9,5 M\$
↑	Effort supplémentaire consacré aux paiements comptant des immobilisations et à la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	+ 1,7 %	+ 22,4 M\$
↑	VARIATION BUDGÉTAIRE TOTALE	+ 2,4 %	+ 31,9 M\$

Budget 2015 : **1 365,7 M\$**



REVENUS ET DÉPENSES



À PROPOS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

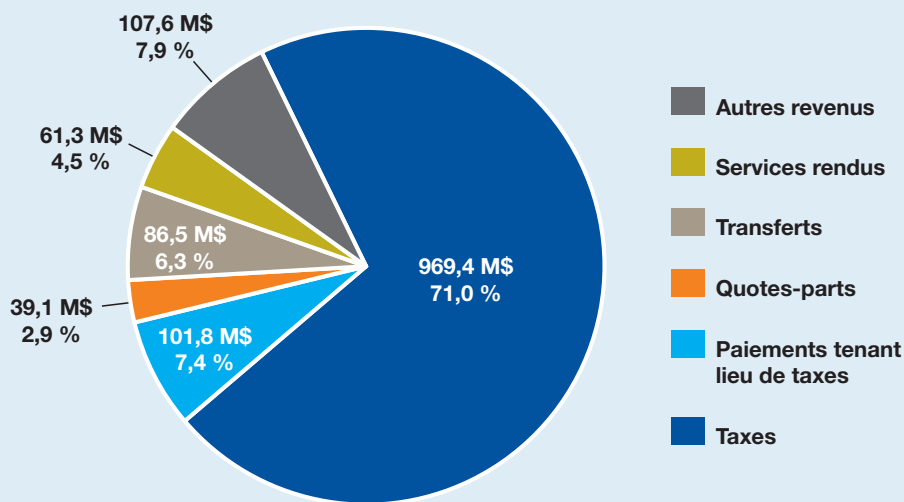
Le budget 2015 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale uniquement (mis à part les données d'investissement qui comprennent celles du RTC).

- Budget de fonctionnement**
 Il comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales.
- Budget d'investissement**
 (programme triennal d'immobilisations)
 Il permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

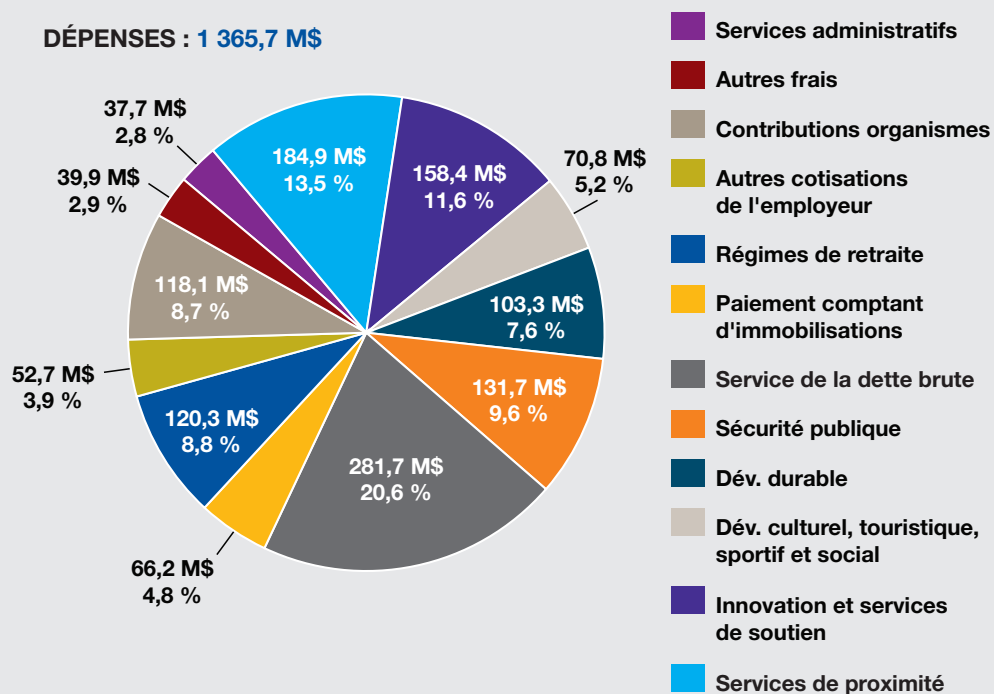
PROVENANCE DES REVENUS

REVENUS : 1 365,7 M\$

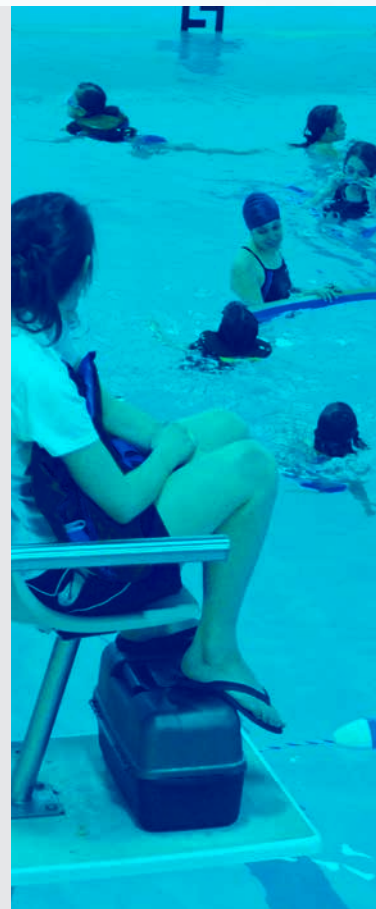
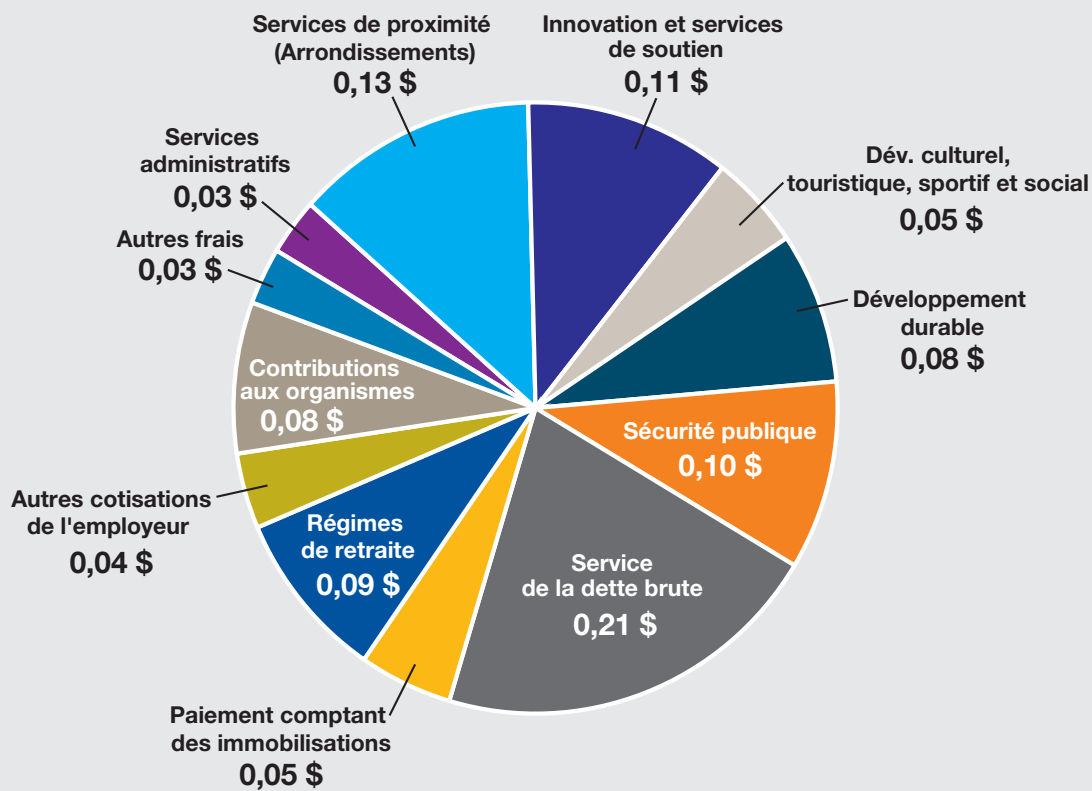


DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

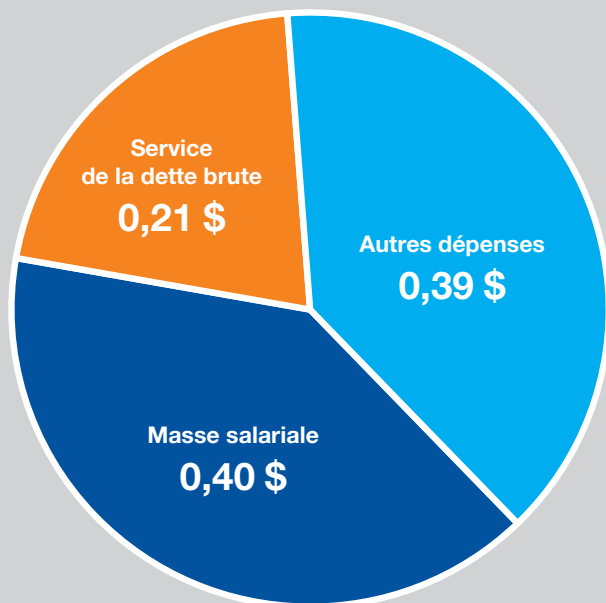
DÉPENSES : 1 365,7 M\$



1 \$ DE VOS TAXES REPRÉSENTE :



**Budget 2015 :
1 365,7 M\$**



TAXATION RÉSIDENTIELLE

À l'instar des dernières années, la hausse des taxes résidentielles correspond à l'inflation projetée, estimée à **1,8 % en 2015**.

TAXES

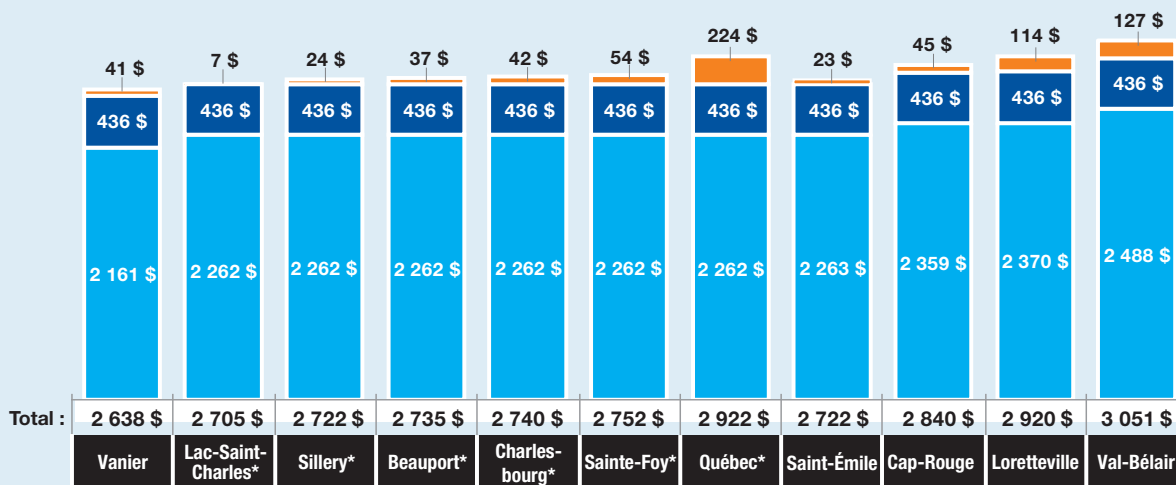
↑ **1,8 %**

pour les immeubles résidentiels

↑ **2,3 %**

pour les immeubles non résidentiels

EXEMPLE DE LA RÉPARTITION DE LA FACTURE DE TAXES DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE DE 262 000 \$



* Taxes foncières générales des secteurs ayant atteint le taux moyen établi pour 2015.

■ Taxe de service (tarifications)

■ Taxe foncière générale

■ Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)

TAXATION NON RÉSIDENTIELLE

Pour les immeubles non résidentiels, en raison de la croissance du produit intérieur brut (P.I.B.) nominal pour la région de Québec, le niveau de taxation de ces immeubles a été augmenté à un taux de 1 % supérieur à l'inflation projetée au cours des dernières années. Puisque l'économie de la région de Québec a pris une pause en 2013, et que la croissance économique est en deçà des attentes en 2014, la Ville a choisi, pour 2015, de réduire de moitié cette hausse supplémentaire de taxes. Ainsi, les prévisions budgétaires prévoient que l'augmentation des taxes des immeubles non résidentiels sera de 0,5 % supérieure à l'inflation projetée, soit de **2,3 %**.

Par ailleurs, la Ville s'est prévaluée, en 2013, des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale pour fixer trois taux de taxation distincts dans chacun des secteurs pour les immeubles non résidentiels. En 2014, l'impact de ces changements a été réduit de moitié. En 2015, en vertu des dispositions de la loi, un seul taux de taxation est désormais imposé dans chaque secteur.



PACTE FISCAL « TRANSITOIRE »

Dans le cadre du rétablissement de l'équilibre budgétaire des finances publiques du Québec, le pacte fiscal « transitoire », prévoit, pour 2015, des réductions de 300 M\$ applicables aux transferts financiers versés par le gouvernement du Québec aux municipalités. Pour la Ville de Québec, cette réduction est de l'ordre de **20,0 M\$**, soit 17,0 M\$ au budget de fonctionnement et 3,0 M\$ au budget d'investissement et elle se traduit notamment par les changements suivants :

- le pourcentage de remboursement de la TVQ passe de 62,8 % à 50,0 % (impact de 5,8 M\$);
- la compensation des droits sur les divertissements diminue de moitié par rapport à 2014 (impact de 4,8 M\$);
- la bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics est réduite (impact de 9,2 M\$);
- les compensations financières pour les équipements antipollution et pour l'entretien de la route verte sont abolies (impact de 0,2 M\$).

La Ville appuie le gouvernement du Québec dans sa recherche de l'atteinte de l'équilibre budgétaire et accepte d'y contribuer. De par une saine gestion de ses finances, 10,0 M\$ ont pu être puisés à même les surplus accumulés non affectés de la Ville, faisant ainsi passer ces surplus de 15,8 M\$ à 5,8 M\$. Également, les unités administratives ont fourni un effort supplémentaire de compressions budgétaires de 7,0 M\$.



« LEAN MANAGEMENT » ET RÉORGANISATIONS

La Ville poursuit l'implantation d'un système intégré de gestion et le développement de la philosophie « LEAN management » applicable à l'ensemble de ses activités, notamment par la réorganisation de la Direction générale adjointe du développement durable et par l'optimisation des routes liées à la collecte des matières résiduelles.



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale atteint **552,0 M\$** en hausse de 22,4 M\$, soit 4,2 %, par rapport au budget 2014. Cette hausse inclut les augmentations d'échelons et la progression salariale, effective ou provisionnée, pour l'ensemble des employés de la Ville. Elle comprend également les ajustements requis aux cotisations de l'employeur. Elle reflète donc le règlement des différentes conventions collectives intervenu en 2014, soit celles des manuels, des fonctionnaires et des pompiers, et inclut aussi le règlement quant à l'équité salariale pour le groupe des professionnels.





LOI FAVORISANT LA SANTÉ FINANCIÈRE ET LA PÉRENNITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DU SECTEUR MUNICIPAL (PROJET DE LOI 3)

Le projet de loi 3, adopté le 4 décembre dernier, aura un impact financier positif pour la Ville. La Loi n'a cependant pas été prise en compte dans le budget 2015. Toutefois, l'augmentation annuelle de 10 M\$, consentie au financement des régimes de retraite depuis la crise financière de 2008, est suspendue à compter de 2015. La Ville souhaite d'abord connaître les impacts financiers entourant la Loi afin d'être en mesure de moduler sa planification financière. Les charges liées aux régimes de retraite demeurent donc les mêmes qu'au budget 2014, soit 120,3 M\$.



EFFECTIF

L'effectif diminue de 45 personnes-années (p.a.) pour atteindre 5 015 p.a. Dans le respect du plan quinquennal de main-d'œuvre 2013-2018, les différentes réorganisations basées sur le « LEAN management » de même que les efforts de rationalisation des unités administratives expliquent majoritairement cette variation à la baisse.

L'effectif demeure inférieur à ce qu'il était lors des fusions municipales. En excluant l'effectif auparavant payé sur règlement d'emprunt, l'intégration d'ExpoCité et l'effectif auparavant traité sur des projets recouvrables, l'effectif prévu pour 2015 est de 4 816 p.a. comparativement à 4 951 p.a. en 2003.



TRANSPORT EN COMMUN

La contribution de la Ville au transport en commun s'élève à **108,3 M\$**, en hausse de 3,4 M\$.



NEIGE

Les coûts liés au déneigement totalisent **40,3 M\$**. La hausse budgétaire de 2,1 M\$, par rapport au budget 2014, est majoritairement attribuable aux renouvellements des contrats de déneigement ainsi qu'à la modification de la politique de déneigement en regard du rehaussement du niveau de priorisation du déneigement des côtes.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les coûts liés à la collecte et au transport des matières résiduelles totalisent **20,8 M\$**, en hausse de 0,5 M\$ par rapport au budget 2014. Ils comprennent, entre autres, des économies de 0,7 M\$ quant à la réorganisation de la collecte des matières secondaires ainsi que des économies quant à l'harmonisation de la collecte et du transport des déchets aux deux semaines en période hivernale. Ils incluent aussi des coûts supplémentaires de 1 M\$ en lien avec la reprise graduelle de la collecte et du transport des résidus institutionnels, commerciaux et industriels.



LOISIRS ET CULTURE

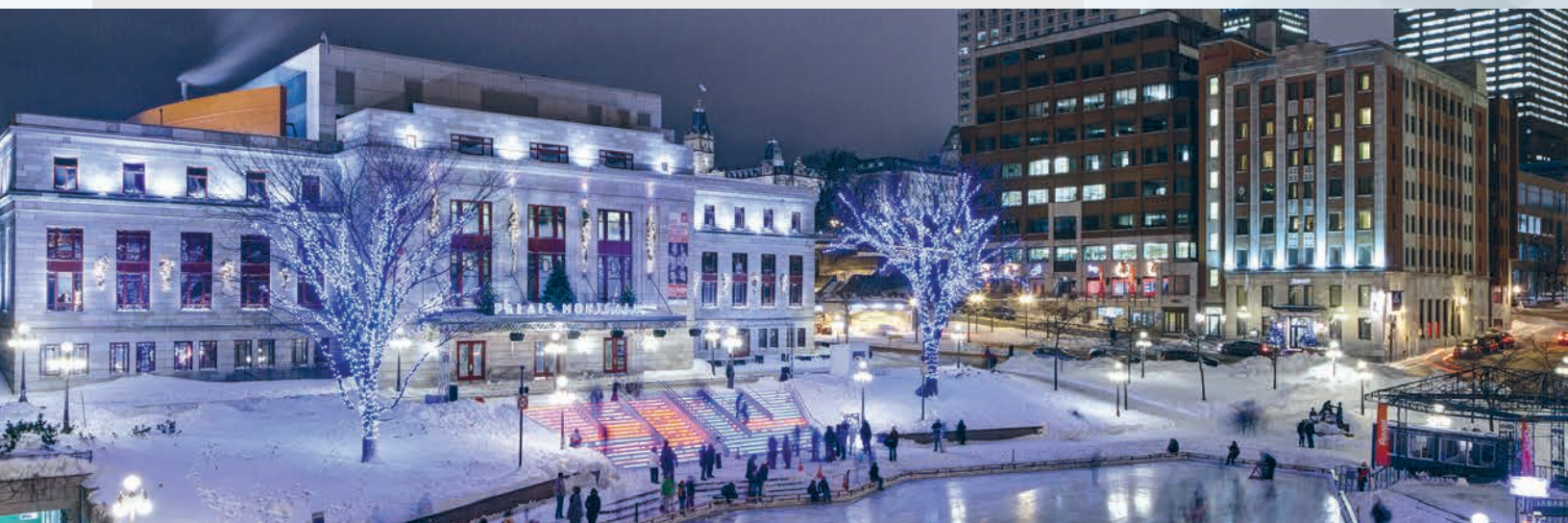
Les coûts liés aux loisirs et à la culture totalisent **35,1 M\$**, en diminution de 0,9 M\$, par rapport au budget 2014. Cette variation est majoritairement attribuable aux efforts de rationalisation chez ExpoCité et à l'ajustement des coûts des Programmes vacances-été à 7,00 \$/jour/enfant. En contrepartie à l'ajustement des coûts des PVE, des mesures de mitigation sont mises en place pour les familles à faible revenu.

Également, l'ouverture de la Maison de la littérature s'effectuera telle que prévue en 2015.



ÉNERGIE

Les coûts liés à l'énergie totalisent **37,9 M\$**, en hausse de 2,7 M\$, par rapport au budget 2014. Cette variation s'explique par la hausse des tarifs et les nouveaux besoins en électricité ainsi que par l'augmentation des coûts du gaz et du carburant.



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015-2017 (Programme triennal d'immobilisations)



Le PTI 2015-2017 regroupe les projets d'investissement que la Ville, incluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC), prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

SOMMAIRE DU PTI 2015-2017

(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	Total PTI
INVESTISSEMENTS				
Ville de Québec	482,4	366,9	397,2	1 246,5
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	94,6	156,4	85,5	336,5
Investissements totaux	577,0	523,3	482,7	1 583,0
FINANCEMENT				
Emprunts par obligations	309,3	271,7	261,2	842,2
Fonds de parc*	6,2	4,0	0,0	10,2
Budget de fonctionnement (PCI)	74,6	83,0	96,5	254,1
Financement à la charge de la Ville et du RTC	390,1	358,7	357,7	1 106,5
Financement externe	186,9	164,6	125,0	476,5
Financement total	577,0	523,3	482,7	1 583,0

*Établi annuellement selon les fonds disponibles.

Le PTI 2015-2017 propose des investissements de **1 583 M\$**, soit :

- **577 M\$** en 2015,
- **523,3 M\$** en 2016,
- **482,7 M\$** en 2017.

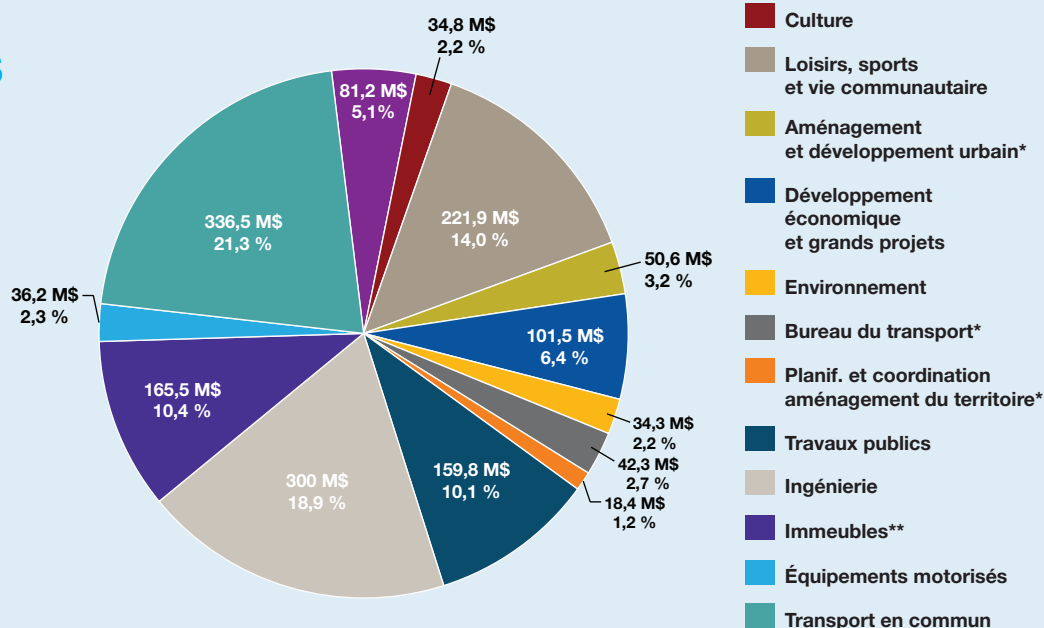
Ces investissements se répartissent en deux catégories :

- **maintien de la pérennité des infrastructures** pour 729,5 M\$;
- **développement des infrastructures** pour 853,5 M\$.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

1 583,0 M\$

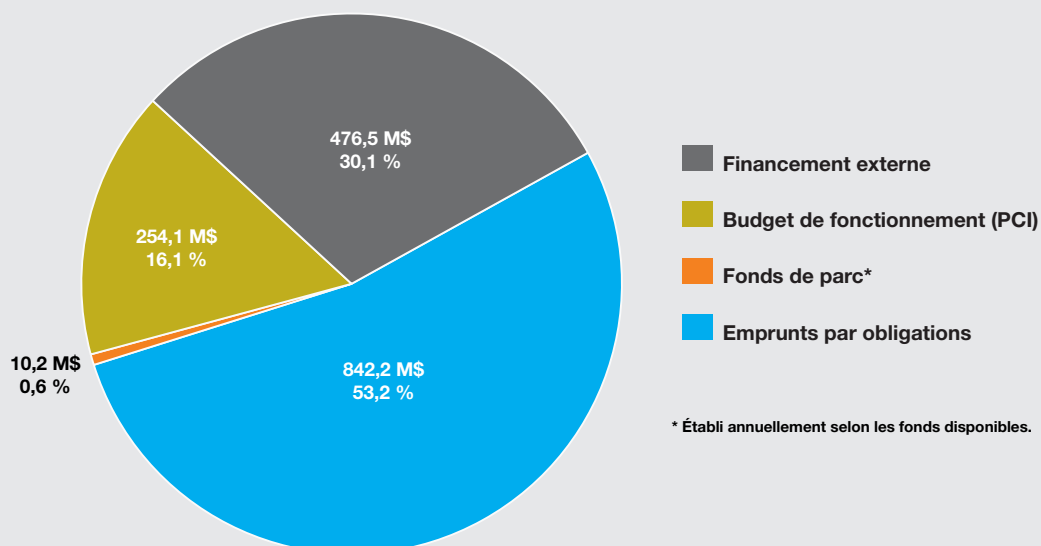


* Réorganisation de la DGA du développement durable
** Includant ExpoCité

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

1 583,0 M\$



* Établi annuellement selon les fonds disponibles.

LES GRANDS PROJETS DU PTI 2015-2017 SONT :



- Achèvement des travaux de construction de l'amphithéâtre multifonctionnel pour **114,6 M\$** (44,1 M\$ à la charge de la Ville) sur un projet total de 400,0 M\$;



- Nouvelles initiatives du RTC découlant du plan de mobilité durable de la Ville pour **92,7 M\$** et mise en place d'un réseau structurant pour **48,7 M\$**;



- Construction du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec pour **40,0 M\$** (18,1 M\$ à la charge de la Ville) sur un projet total de 98,5 M\$;



- Travaux visant à assurer la pérennité de l'incinérateur pour **21,0 M\$**;



- Aménagement d'un stade de soccer intérieur au centre sportif Marc-Simoneau pour **19,0 M\$** (12,1 M\$ à la charge de la Ville) sur un projet total de 46,4 M\$;



- Poursuite des travaux de réfection et de transformation du complexe Jacques-Cartier (Bibliothèque Gabrielle-Roy) pour un montant de **16,6 M\$** (14,8 M\$ à la charge de la Ville) sur un projet total de 60,0 M\$;



- Développement des infrastructures culturelles avec la poursuite de l'entente, liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville, aux fins de mise en valeur des biens patrimoniaux de la Ville pour **16,5 M\$**;



- Développement des écoquartiers de la Pointe-d'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres pour **15,8 M\$**;



- Travaux de réfection de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy pour **14,5 M\$** sur un projet total de 43,4 M\$;



- Poursuite de la construction de deux palestres de gymnastique et de gymnases dans les secteurs Est et Ouest de la ville pour **13,5 M\$** sur un projet total de 18,8 M\$;



- Contribution à l'aménagement de la place publique Dalhousie et à la construction d'un stationnement étagé devant le Musée de la civilisation pour **8,0 M\$**;



- Travaux de réfection du poste de pompage Saint-Pascal pour **7,2 M\$**;



- Mise en place du programme Accès Famille, visant à favoriser l'accès à la propriété des jeunes familles sur le territoire de la ville, pour **5,0 M\$**;



- Construction d'un centre communautaire (centre communautaire des Roses), incluant des logements sociaux, pour **4,0 M\$** (3,2 M\$ à la charge de la Ville);



- Poursuite des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Étienne-Parent pour **3,9 M\$** sur un projet total de 7,8 M\$;



- Achèvement des travaux de transformation et d'agrandissement du temple Wesley en Maison de la littérature pour un montant de **3,1 M\$** sur un projet total de 14,5 M\$.



DETTE NETTE

La dette nette de 2015 atteint **1 688,0 M\$** en hausse de 64,0 M\$ par rapport au budget 2014. Cette variation provient principalement de l'augmentation du financement de nouveaux travaux. Tel que prévu au cadre financier, la dette nette diminue à compter de 2016.

RESPECT DU CADRE FINANCIER

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été élaborés dans le respect du cadre financier de la Ville.

- Maintien de la dette nette à 3,5 % ou moins du potentiel fiscal. Ce ratio se chiffre à **1,92 %** en 2015.
- Maintien du service de la dette nette à 20 % ou moins du budget de fonctionnement. Ce ratio se chiffre à **17,54 %** en 2015.
- Majoration des paiements comptant d'immobilisations (PCI) de **15,0 M\$** par année, et ce, jusqu'à concurrence de 175 M\$ annuellement. Ce poste budgétaire se chiffre à 66,2 M\$ en 2015 pour les nouveaux projets d'investissement.
- Majoration de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette de 7,4 M\$ par année, et ce, jusqu'à concurrence de 50 M\$ par année. Ce poste budgétaire se chiffre à **29,6 M\$** en 2015.
- Poursuite de la stratégie visant à amener la dette nette consolidée à un niveau inférieur à 100 % des recettes totales consolidées. Ce ratio se chiffre à **113,8 %** en 2015. Selon nos prévisions, cet objectif devrait être atteint au cours des prochaines années.

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ	BUDGET	
	2012	2013	2014	2014	2015
REVENUS					
Taxes	841,3	894,6	934,1	936,1	969,4
Compensations tenant lieu de taxes	106,9	101,2	108,2	105,9	101,8
Quotes-parts	31,4	35,7	36,7	36,7	39,1
Transferts	124,9	129,5	94,5	93,3	86,5
Services rendus	65,7	59,7	65,9	67,9	61,3
Imposition de droits	41,1	43,2	39,5	41,5	42,0
Amendes et pénalités	18,9	19,2	19,4	19,7	20,1
Intérêts	10,2	10,0	10,3	8,8	9,2
Autres revenus	9,6	11,7	21,6	14,6	23,5
Affectations	21,3	17,8	15,1	9,3	12,8
Total des revenus	1 271,3	1 322,6	1 345,3	1 333,8	1 365,7
DÉPENSES					
Dépenses par secteur d'activité					
Services administratifs	32,8	33,0	35,6	35,0	37,7
Services de proximité	180,1	180,4	182,3	180,9	184,9
Innovation et services de soutien	143,2	147,5	151,1	151,1	158,4
Dév. culturel, touristique, sportif et social	77,4	74,6	73,2	74,3	70,8
Développement durable	102,5	102,0	103,2	105,2	103,3
Sécurité publique	123,1	122,6	129,2	127,4	131,7
Total dépenses par secteur d'activité	659,1	660,1	674,6	673,9	686,8
Dépenses de financement					
Service de la dette brute	272,5	281,2	288,5	294,4	281,7
Paiement comptant d'immobilisations	36,1	53,4	51,2	51,2	66,2
Total dépenses de financement	308,6	334,6	339,7	345,6	347,9
Autres dépenses					
Cotisations de l'employeur	144,2	164,3	170,9	171,1	173,0
Contributions aux organismes	101,1	107,1	113,9	113,8	118,1
Autres frais	42,1	52,3	44,8	29,4	39,9
Total des autres dépenses	287,4	323,7	329,6	314,3	331,0
Total des dépenses	1 255,1	1 318,4	1 343,9	1 333,8	1 365,7
SURPLUS AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	16,2	4,2	1,4	0,0	0,0
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES					
Revenus	15,8	17,9	n/d		
Dépenses	14,9	17,0	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	0,9	n/d		
SURPLUS DE L'EXERCICE	17,1	5,1	1,4		

